

Septembre à décembre 2016



REFERENTE : SEVERINE GUINAND,  
RESPONSABLE POLE FAMILLE,  
COORDINATRICE RH ET CHARGÉE DE COMMUNICATION



PLACE CHARLES DE GAULLE  
43200 YSSINGEAUX  
TEL : 04 71 59 07 67  
FAX : 04 71 59 07 04  
E-MAIL : COMMUNAUTE.SUCS@WANADOO.FR

DOMAINE DE CHOUMOUROUX  
BP 41  
43200 YSSINGEAUX  
TEL : 04 71 65 70 50  
FAX : 04 71 65 50 51  
E-MAIL : LEGTA.YSSINGEAUX@EDUCAGRI.FR

# Les équipements culturels sur la communauté de communes des sucs

## DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

*BTS DATR Développement, Animation des Territoires Ruraux  
Promotion 2016-2018 – Lycée George Sand*

## Remerciements

Au terme du diagnostic de territoire, nous souhaitons exprimer nos vifs remerciements aux membres de la Communauté de Communes des Sucs, pour nous avoir confié la réalisation du diagnostic et de la confiance qu'elle nous a accordée pour mener à bien l'étude.

Nous souhaitons ensuite remercier sincèrement Madame Guinand, d'être venue nous présenter le projet en classe, pour sa disponibilité et d'avoir répondu à nos diverses questions.

Nous remercions également les élus des communes et les agents des services culturels pour leur accueil et leur coopération dans la réalisation de nos entretiens, ainsi que du temps qu'ils nous ont consacré pour répondre à nos questions.

Nous remercions tout particulièrement nos professeurs, Monsieur Vaujour, Monsieur Blanchard et Madame Crespy qui nous ont encadrés durant la réalisation du dossier, de leur conseil et de leurs soutiens pour mener à bien cette étude.

# Sommaire

<b>Introduction.....</b>	<b>2</b>
<b>Première partie La Communauté de Communes des Sucs, une communauté en développement .....</b>	<b>4</b>
<b>1.1. Qu'est-ce qu'une communauté de communes ?.....</b>	<b>3</b>
<b>1.2. Une communauté au cœur des Sucs .....</b>	<b>3</b>
<b>1.3. Les compétences de la communauté de communes des Sucs .....</b>	<b>4</b>
<b>1.4. Du sommet des Sucs aux bords de Loire, géographie de la CCS .....</b>	<b>5</b>
1.4.1. D'Araules à Retournac .....	5
1.4.2. La RN88, un axe structurant du territoire.....	6
<b>1.5. Une évolution démographique qui démontre l'attractivité du territoire.....</b>	<b>7</b>
1.5.2. De nouvelles communes au cœur de l'actuelle dynamique démographique .....	9
<b>1.6. La notion de néo-ruralisme.....</b>	<b>12</b>
1.6.1. Qu'est-ce que le néo-ruralisme ?.....	12
1.6.2. Le néo-ruralisme sur la CCS .....	12
1.6.3. Les nouveaux visages de la ruralité .....	13
1.6.4. Les nouvelles populations et leurs nouveaux besoins .....	13
<b>Deuxième partie Le paysage culturel au sein de la Communauté de Communes des Sucs .....</b>	<b>15</b>
<b>2.1. Culture et territoires.....</b>	<b>15</b>
2.1.1. Culture : un terme fortement polysémique. ....	15
2.2.2. Culture et territoire ruraux .....	16
<b>2.2. Entretiens auprès des maires et des responsables des services culturels .....</b>	<b>17</b>
2.2.1. Une méthode interactive.....	18
2.2.2. Pour un état des lieux analytique... ..	20
2.2.3. Synthèse .....	29
<b>Troisième partie Comment l'offre en équipement culturel peut s'adapter aux évolutions du territoire ?.....</b>	<b>32</b>
<b>3.1. Vers des pistes de réflexion.....</b>	<b>32</b>
<b>3.2. Par un regard sur les territoires voisins.....</b>	<b>33</b>
<b>3.3. Et une prise en compte des réalités territoriales .....</b>	<b>35</b>
3.3.1. Faire évoluer l'offre culturelle .....	35
3.3.2. Mutualiser les équipements .....	36
3.3.3. Coordonner les associations.....	37
3.3.4. Avoir une approche communautaire.....	38
3.3.5. Investir dans une grande salle .....	40
<b>3.4. Conclusion.....</b>	<b>41</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>43</b>
<b>Annexe 1 : Guide d'entretien .....</b>	<b>43</b>
<b>Annexe 2 : Fiche équipements .....</b>	<b>47</b>
<b>Annexe 3 : Fiche événements.....</b>	<b>53</b>
<b>Ressources mobilisées pour la réalisation du diagnostic.....</b>	<b>54</b>

## Introduction

La responsable du pôle famille et ressources humaines de la Communauté de Communes des Sucs (CCS), Madame Guinand nous a demandé de réaliser un diagnostic de territoire. Cette demande a pour objectifs de :

- ) Réaliser un recensement des équipements culturels sur chaque commune
- ) Evaluer les besoins culturels sur la CCS

Pour mener à bien ce travail, nous avons :

- Réalisé une approche sensible sur le territoire de la CCS. Sur le terrain, nous avons pu constater des variations d'altitude, de la Loire (point le moins élevé) aux Sucs (qui peuvent dépasser les 1000 mètres). Nous avons également pu remarquer le caractère rural du territoire. En effet, la ruralité est omniprésente même dans les bourgs les plus imposants de la CCS.

- Analysé les chiffres sources du territoire. Cette analyse, nous a aidée à percevoir certaines notions, les problématiques et les organisations caractéristiques du territoire nous permettent d'en comprendre son fonctionnement, avant de nous recentrer sur la thématique principale de l'étude.

- Créé un guide d'entretiens afin de connaître les équipements des élus sur chaque commune. Les thèmes abordés sont les équipements culturels, les événements importants ainsi que la mise en œuvre de la politique culturelle et les souhaits et les projets éventuels par commune. Le guide a été utilisé pour les entretiens avec les différents maires. Pour chaque équipement, nous disposons d'une fiche technique permettant de saisir des informations précises.

Suite à nos différentes recherches, nous avons proposé des pistes d'actions adaptées aux besoins de la CCS. Pour cela, nous avons étudié les équipements culturels mis en place dans les communes présentant des situations proches.

Pour ce faire, nous aborderons notre étude en trois temps. La première partie permettra de présenter la CCS, ainsi que les dynamiques notamment démographiques qui la caractérisent. La deuxième partie sera le cœur de notre étude, dans la mesure où elle s'appuiera sur les entretiens réalisés auprès des maires des communes. Elle permettra de dresser un véritable état des lieux des équipements culturels dans une perspective de compréhension de l'offre culturelle sur le territoire. Enfin, la troisième partie sera l'occasion d'esquisser des propositions de solutions en cohérence avec le territoire.

# **Première partie**

## **La Communauté de Communes des Sucs, une communauté en développement**

## 1.1. Qu'est-ce qu'une communauté de communes ?

Une communauté de communes a pour objectif d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration de projets communs, de développement et d'aménagement de l'espace.

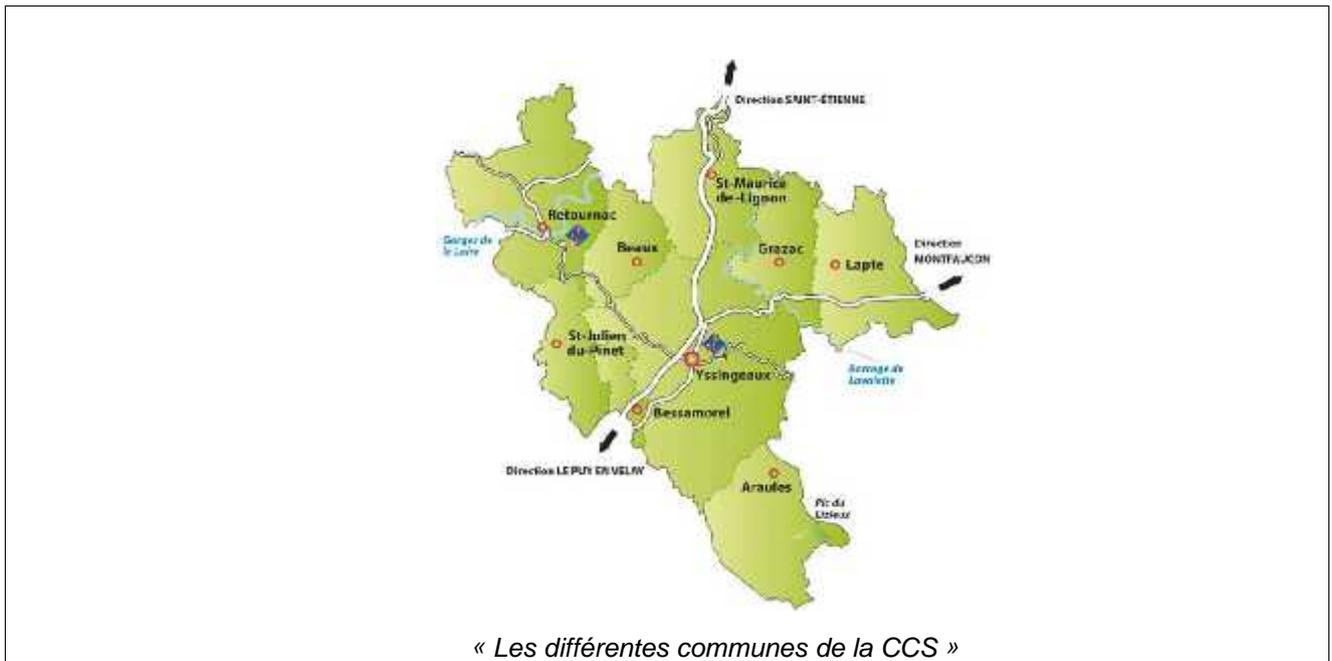
Il est administré par un conseil communautaire constitué des maires ainsi que leurs adjoints. Les délégués de chaque commune sont élus par les conseillers municipaux. Son président, est le maire d'Yssingeaux, Bernard Gallot.



« La communauté de communes des Sucs en France »

## 1.2. Une communauté au cœur des Sucs

La Communauté de Communes des Sucs (CCS) se situe désormais en région Auvergne-Rhône-Alpes, et plus précisément dans le Nord-Est du département de la Haute-Loire. La CCS a été créée le 30 juin 1999, elle se compose de neuf communes dont la principale est Yssingeaux (on trouve au Nord-Est Saint Maurice de Lignon, Lapte et Grazac ; au Nord-Ouest Retournac, Beaux et Saint-julien du Pinet ; et plus au Sud Yssingeaux, Bessamorel et Araules) La CCS compte environ 18 000 habitants.



### 1.3. Les compétences de la communauté de communes des Sucs

D'après le texte de loi (L. 5214-16 du CGCT) concernant les compétences obligatoires à chaque EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale), toutes les communautés de communes se doivent d'exercer trois compétences (deux obligatoires et une optionnelle parmi cinq).

Les deux compétences obligatoires sont : l'aménagement de l'espace ainsi que les actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté de communes.

Cependant, la CCS a aussi choisi de traiter plusieurs des compétences optionnelles qui sont : la protection et la mise en valeur de l'environnement ; la politique du logement et du cadre de vie ; la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie ; la construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels, sportifs et touristiques ; l'action sociale d'intérêt communautaire ; l'organisation de manifestation à caractère intercommunal ainsi que le domaine de la famille et du scolaire.

Il est important de rappeler que la culture ne fait pas partie des compétences communautaires mais que la CCS a engagé une réflexion sur les besoins en équipements culturels du territoire.

## 1.4. Du sommet des Sucs aux bords de Loire, géographie de la CCS

### 1.4.1. D'Araules à Retournac

La Communauté de Communes des Sucs est localisée dans le Massif Central qui se caractérise par son relief d'ancienne montagne. Le relief et l'altitude marquent d'ailleurs le territoire : 80% du département altiligérien se trouve à une altitude supérieure à 800 mètres. Il représente également le département français où la moyenne des habitations est la plus élevée en altitude. Ce territoire est marqué par des vallées et des sommets (Gorges de la Loire, les Sucs). En raison de sa localisation, l'altitude est très variée ce qui influence directement le climat. Par exemple avec des dénivelés allant jusqu'à 500 mètres d'altitude, ce qui fait qu'Araules et Retournac connaissent des écarts de température importants. Le relief est aussi marqué par le réseau hydrographique. La CCS est traversée par deux rivières principales : le Lignon et le Ramel, ainsi qu'un fleuve, La Loire. Toutes ces conditions créent des différences climatiques, paysagères et impactent la répartition de la population sur le territoire.



« La diversité géographique, Les Sucs et la Loire »

Cette situation, en terme d'altitudes et de climats, rend la circulation parfois difficile, particulièrement l'hiver où les routes sinueuses sont enneigées, ce qui rend les déplacements plus compliqués.

## 1.4.2. La RN88, un axe structurant du territoire

Du point de vue de l'accessibilité, la Communauté des Sucs est traversée par la RN88 (2\*2 voies) qui relie deux agglomérations : Saint-Étienne et Le-Puy-En-Velay, en passant par Saint Maurice de Lignon et Yssingeaux. Cet axe est un véritable atout pour la communauté de communes car il permet un accès relativement rapide aux grandes agglomérations (environ 40 min pour se rendre à Saint-Étienne, 30 min pour se rendre sur la préfecture du Puy en Velay). Par ailleurs, il s'agit aussi d'un axe national reliant Lyon à Toulouse, permettant à la CCS d'être rapidement rattachée au premier axe national (Paris-Lyon-Marseille)



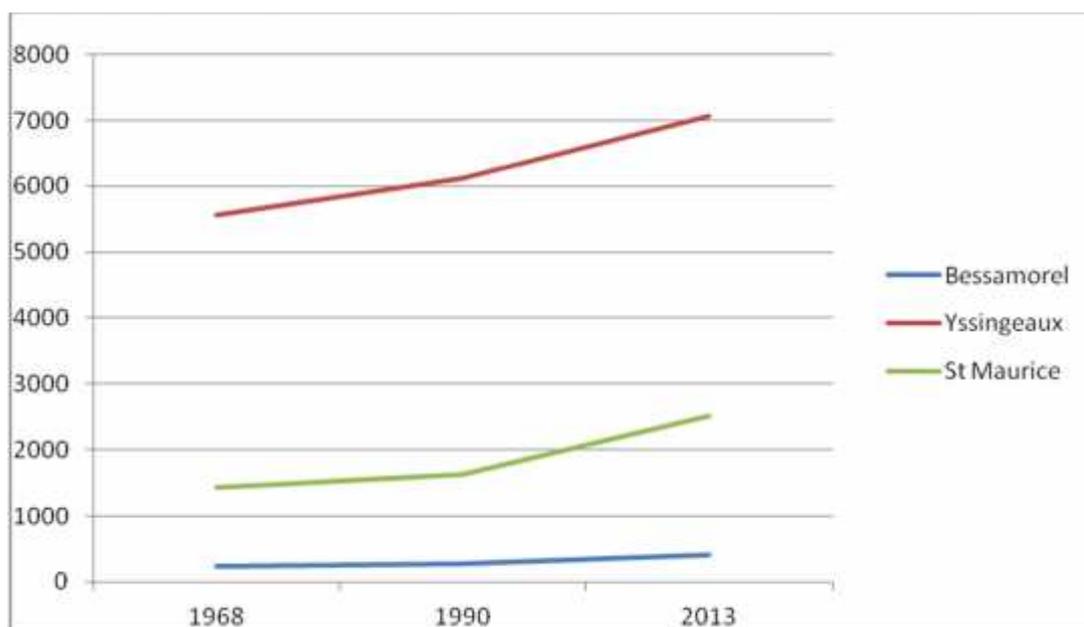
« Accessibilité à l'agglomération stéphanoise et ponote »

Nous avons alors constaté la diversité géographique entre les différentes communes de la CCS ainsi que leur accessibilité. Ces deux facteurs ont eu un impact sur la démographie du territoire.

## 1.5. Une évolution démographique qui démontre l'attractivité du territoire

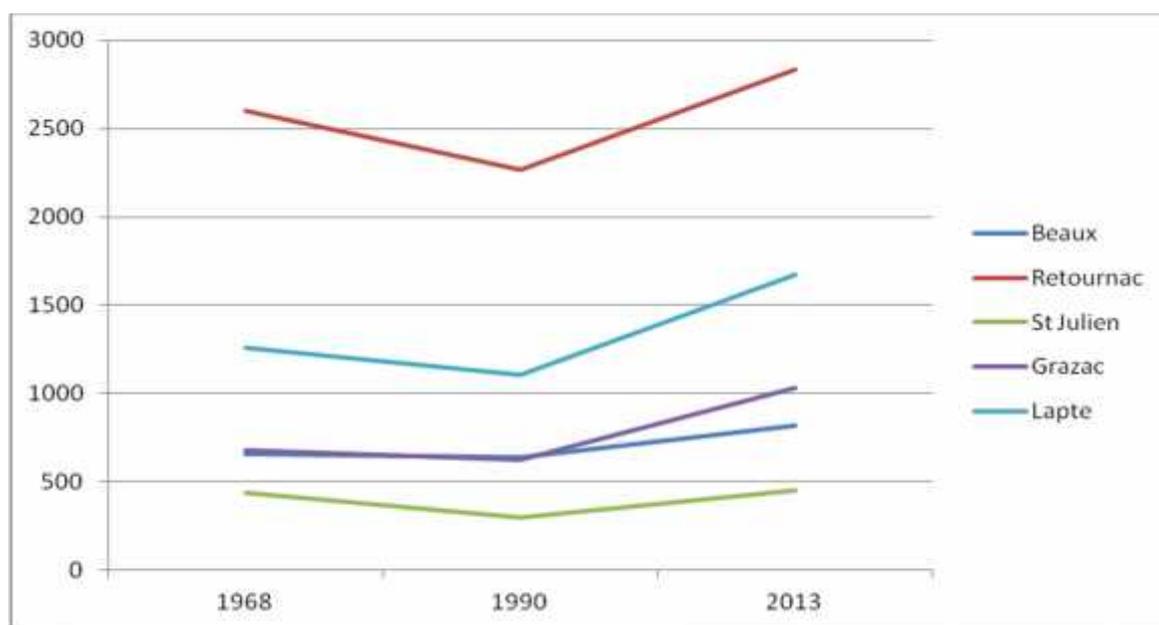
Typologie de la démographie sur la Communauté de communes des Sucs

« Evolution de la population de 1968 à 2013 de Yssingeaux, Bessamorel et St Maurice de Lignon »



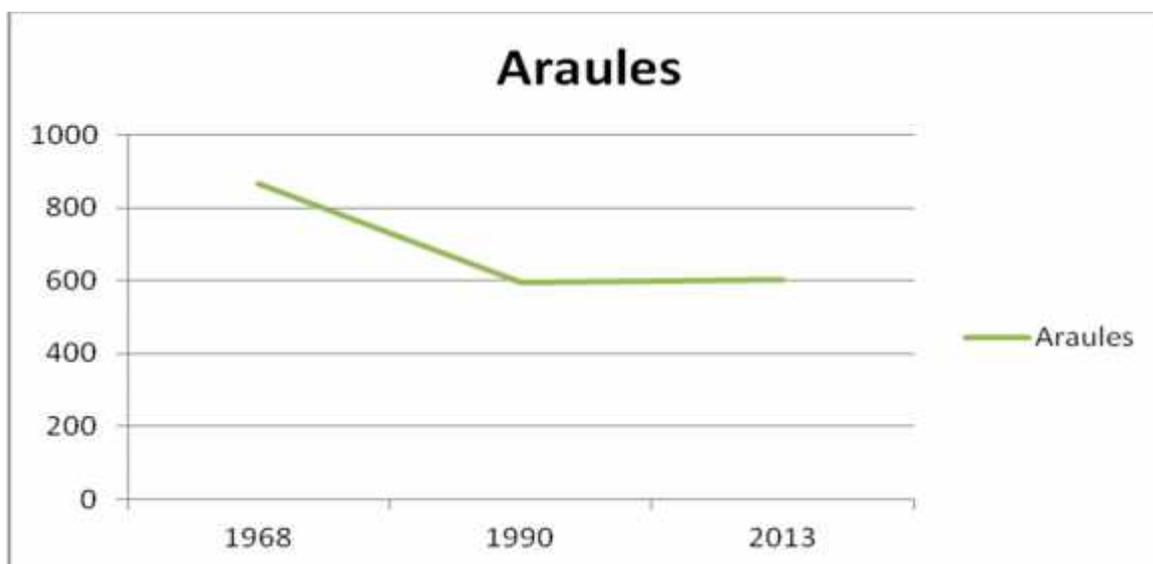
Nous avons décidé de regrouper ces trois communes car nous avons constaté qu'elles suivent une évolution démographique similaire. Nous avons observé que ces communes ont leurs populations qui augmentent fin des années 60 jusqu'en 2013. Dans le cas d'Yssingeaux et Saint Maurice de Lignon, l'augmentation s'est faite de manière lente dans un premier temps, puis s'est accélérée à partir des années 90, mais pas pour les mêmes raisons. En effet, Saint Maurice de Lignon a profité de l'influence et de la proximité de Saint-Etienne, alors qu'Yssingeaux a vu sa population augmenter grâce sa taille et à son solde naturel. Quant à Bessamorel, son augmentation est lente mais régulière compte tenu de la proximité d'Yssingeaux.

« Evolution de la population de 1968 à 2013 de Beaux, Retournac, St Julien du Pinet, Grazac et Lapte »



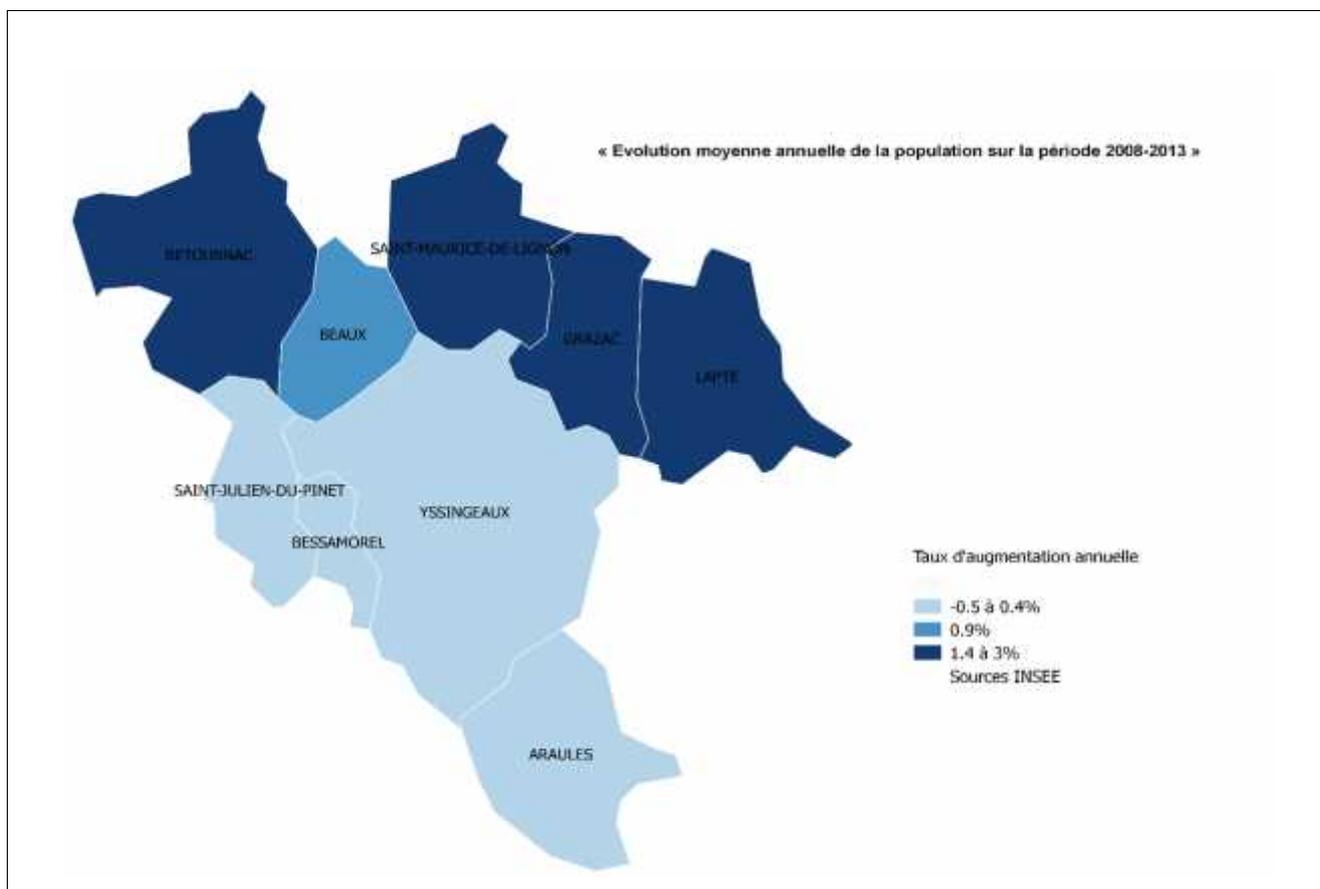
Nous avons regroupé ces cinq communes car on a constaté qu'elles suivent une évolution similaire. En effet, nous observons que la population diminue jusqu'au recensement de 1990. Cette date marque sans doute la fin de l'exode rural pour ces communes. A partir de là, on note une reprise démographique pour chacune d'entre-elles.

« Evolution de la population de 1968 à 2013 de Araules »



Araules est une commune qui se différencie, par rapport à l'évolution de sa population, qui est décroissante des années 60 à 90. Ensuite, nous pouvons observer que cette évolution se stabilise. Cette stabilisation s'explique probablement par le fait qu'Araules soit plus éloignée et plus haute en altitude de toutes ces communes, donc plus difficile d'accès.

## 1.5.2. De nouvelles communes au cœur de l'actuelle dynamique démographique

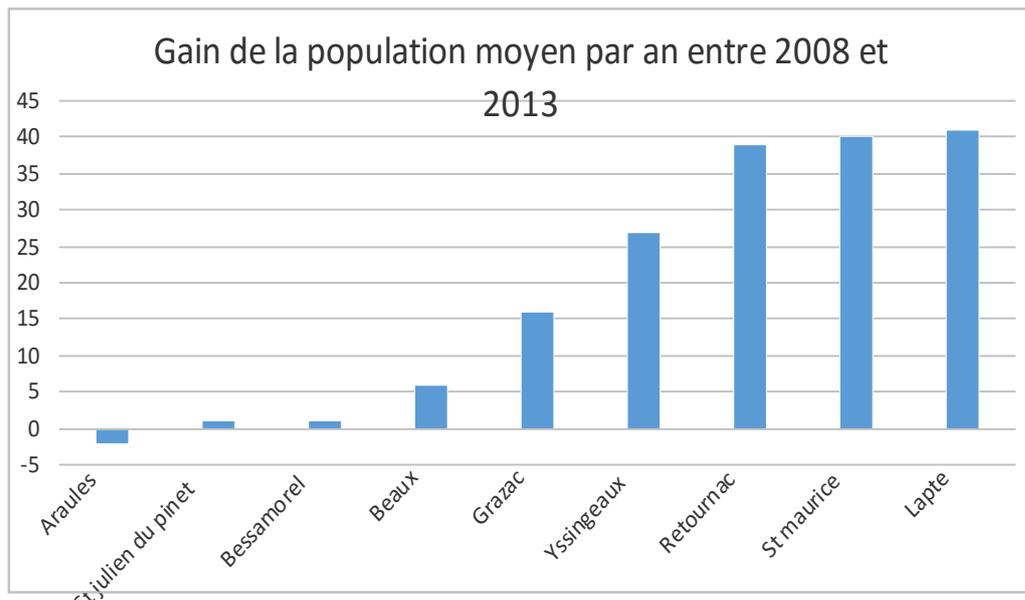


La variation annuelle moyenne de la population sur la communauté de communes des Sucs entre 2008 et 2013 est de +1%.

La carte ci-dessus, des évolutions de la population par commune sur cette même période nous montre que quatre communes ont une augmentation supérieure à cette valeur de 1 % : il s'agit de Retournac (+1,4%), St Maurice de Lignon (+1,6%), Grazac (1,6%) et Lapte (+2,5%). Ces communes contribuent donc fortement à la dynamique démographique de la communauté de communes. Cette dynamique actuelle s'explique en partie par la proximité de Saint Etienne facilitée en temps d'accès par l'axe RN 88.

La commune de Beaux a un accroissement annuel moyen de sa population légèrement inférieur à celui de la communauté de communes puisqu'il est de 0,9%.

Les autres communes du territoire ont des taux beaucoup plus faibles, à savoir +0,3% pour Bessamorel, +0,4% pour Saint Julien du Pinet et Yssingeaux on trouve même un taux négatif pour Araules (-0,5%). Nous constatons donc qu'Yssingeaux connaît un tassement de sa dynamique démographique passée.



Si nous convertissons ces variations annuelles moyennes de population en valeur absolue, nous constatons qu'Yssingeaux conserve la quatrième place en terme d'apport de population pour la communauté de communes, soit + 28 habitants en moyenne par an sur la période 2008-2013.

A titre de comparaison, Saint Julien du Pinet, qui avait le même accroissement en pourcentage de + 0,4%, ne gagne qu'un habitant par an.

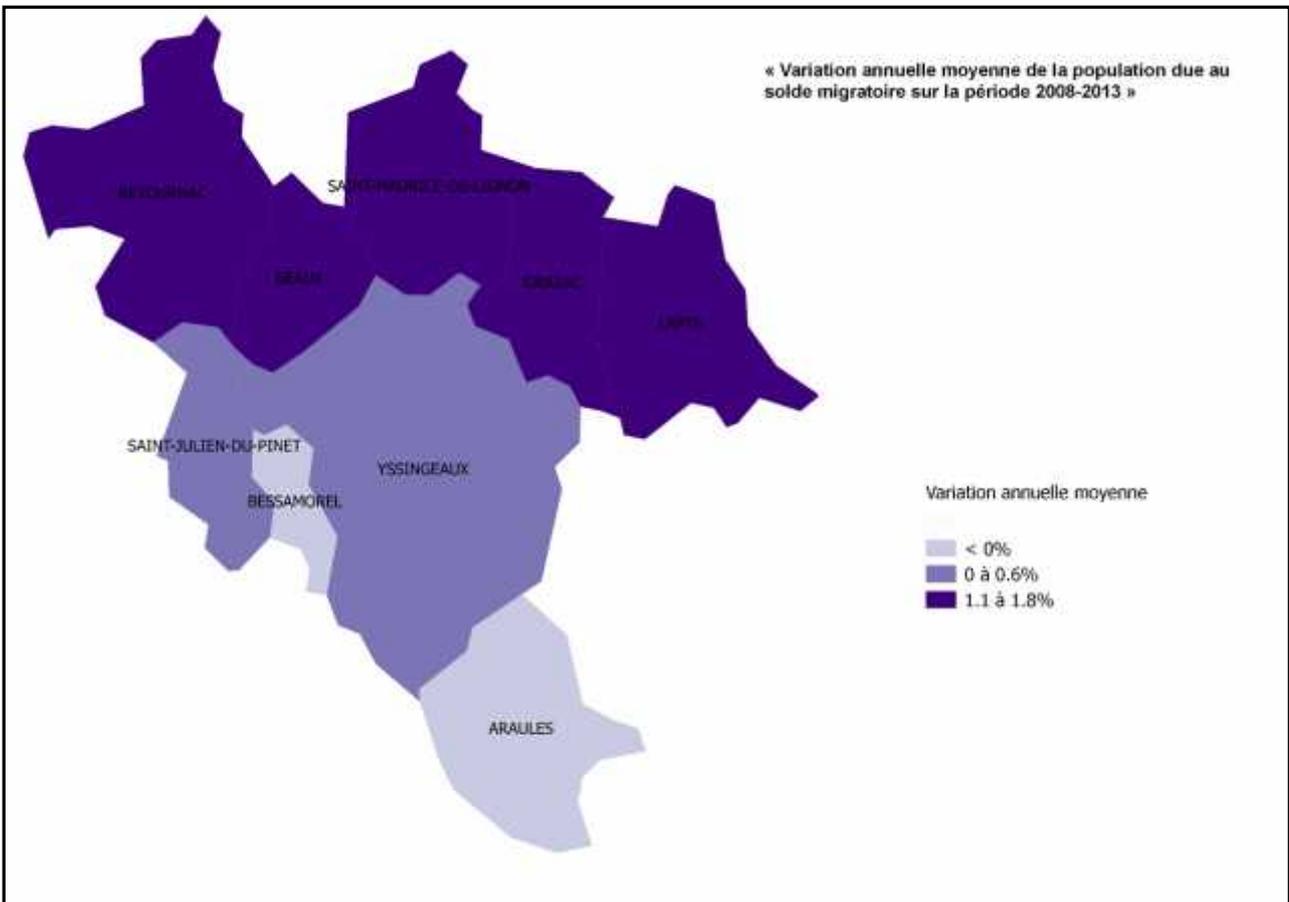
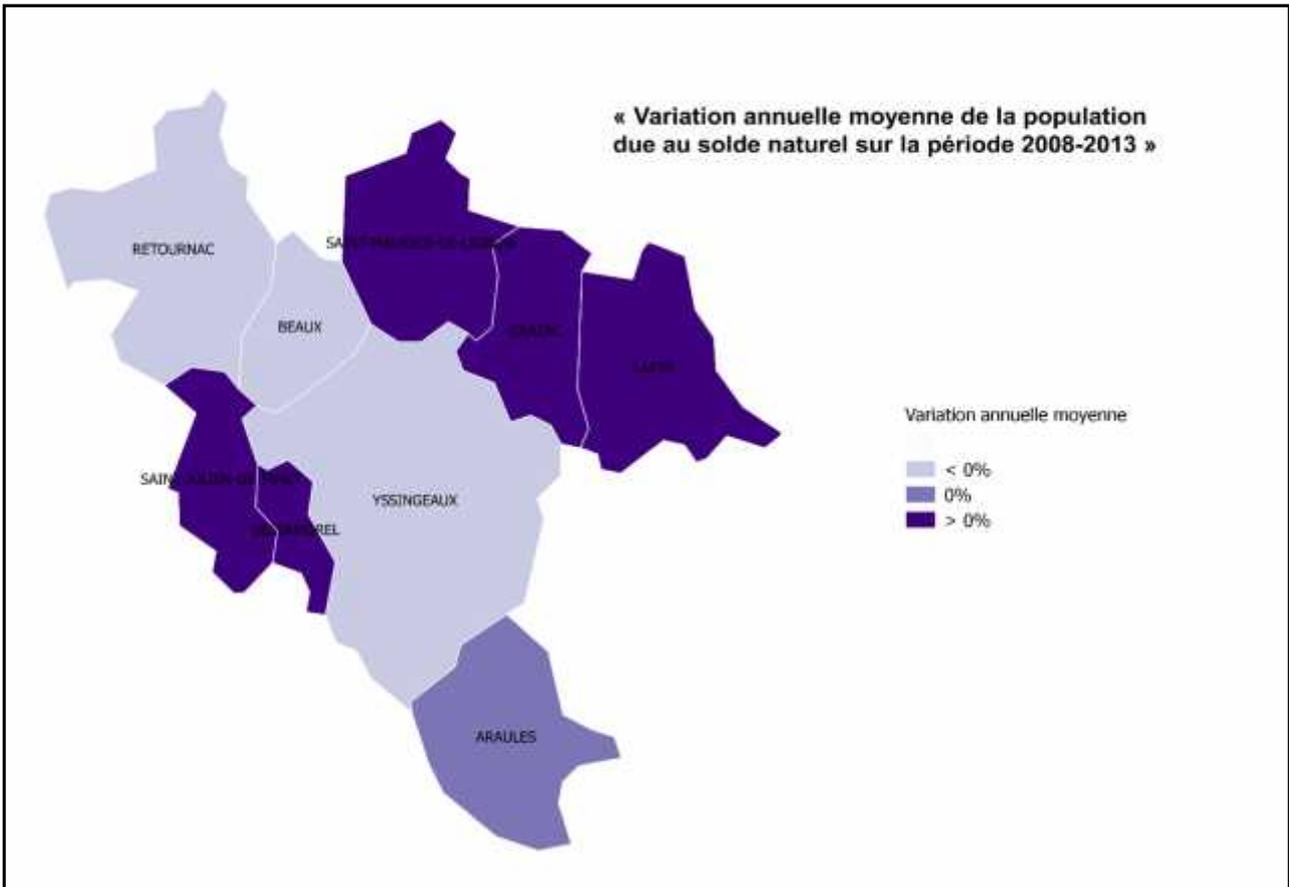
Nous devons donc modérer nos propos du fait d'un poids démographique plus important pour Yssingeaux que les autres communes.

Sur les cartes ci-dessous, nous montrons la part du solde naturel et du solde migratoire qui expliquent la variation annuelle moyenne de la population pour chacune des communes. Nous constatons que la partie nord de la CCS (responsable de la dynamique démographique actuelle) n'a pas un profil homogène. Les trois communes à l'est, Saint Maurice de Lignon, Grazac et Lapte ont des soldes naturels et migratoires positifs.

A l'inverse, les communes de Retournac et de Beaux qui ont elles aussi un solde migratoire positif, ont des soldes naturels négatifs.

Ces communes attirent de nouvelles populations avec des profils différents (une arrivée de nouveaux ruraux) avec une forte baisse du nombre d'agriculteur mais une forte évolution des ouvriers, entreprises car une forte demande de service est présentes .

Saint Maurice de Lignon, Grazac et Lapte sont donc les trois communes du territoire pour lesquelles nous pouvons supposer une dynamique démographique positive plus durable.



## **1.6. La notion de néo-ruralisme**

### **1.6.1. Qu'est-ce que le néo-ruralisme ?**

Le « néo-ruralisme » est un concept utilisé par les sociologues et les géographes. Il se définit par le fait qu'un citadin quitte la ville pour un logement en milieu rural, tout en gardant son emploi en la ville. Ce phénomène est en plein essor depuis le début des années 70. Différentes catégories de population sont qualifiées de néo-rurales : les jeunes retraités qui reviennent aux sources, les jeunes familles actives ainsi que les classes moyennes et modestes. Selon Claude MERCIER et Giovanni SIMONA : " Ces phénomènes sociaux sont de type compensatoires, l'approche de la nature découle de la recherche d'éléments rares en ville, la tranquillité, l'air pur. Le paysage de la campagne reste un spectacle que l'on consomme avec attitude réceptive" (*Le néo-ruralisme : Nouvelles approches pour un phénomène nouveau, Revue de géographie alpine, tome 71, n°3, 1983*). Aujourd'hui il y a différents facteurs décisifs à leur implantation : les axes de communications, les créations d'emplois, l'accès à Internet en haut débit, le prix du foncier...

### **1.6.2. Le néo-ruralisme sur la CCS**

La communauté de communes des Sucs n'échappe pas à ce phénomène. Comme nous avons pu le constater, l'augmentation de la population est due à un solde migratoire nettement positif des communes du territoire, ce qui montre que celui-ci est attractif. En effet, la communauté de communes offre un cadre tranquille, avec un paysage de campagne, ce qui peut notamment séduire les citadins du bassin stéphanois. De plus, disposant d'un grand axe de communication, la RN88 (2\*2 voies) cela permet un accès rapide à l'agglomération stéphanoise. Cet axe a donc certainement facilité en partie la mise en place du néo-ruralisme sur la CCS. Le développement d'une couverture réseau performante est aussi un élément décisif aujourd'hui. D'autres facteurs comme l'emploi, l'extension urbaine de l'agglomération stéphanoise (périurbanisation) participent à l'attractivité de la CCS. De même, le prix de l'immobilier semble être un facteur majeur dans le choix stratégique des familles : d'après le site *EffiCity* (consultants immobiliers), pour une maison à Saint-Etienne, le prix à la vente du m<sup>2</sup> est en moyenne de 1503€, alors qu'à Yssingeaux, il est d'environ 1360€. A Retournac le climat de bord de Loire attire la population à venir s'installer, mais étant plus éloignée de l'axe RN88, le prix est d'environ 980€ le m<sup>2</sup>.

Quant à Grazac, il est d'environ 970€, ce qui expliquerait la hausse de population de ces dernières années. Pour finir, à Araules il est d'environ 980€ mais le climat et l'accessibilité font que moins de personnes décident de s'y installer.

### **1.6.3. Les nouveaux visages de la ruralité**

Depuis ces dernières décennies, on constate que l'image des territoires ruraux a changé aux yeux des citadins. On peut alors parler d'un phénomène d'inversion. En effet les citadins qui avaient l'image d'un territoire répulsif, isolé, difficile d'accès, avec peu d'animation et d'accès au reste du monde trouvent désormais ce territoire beaucoup plus attractif qu'autrefois. Le monde rural devient un espace ouvert, naturel et agréable à vivre. On assiste, au moins depuis ces vingt dernières années, à une forme d'exode urbain mettant fin à plus de 150 ans d'exode rural.

Cette inversion n'est pas non plus totale dans la mesure où on note une diminution de l'écart entre la notion d'urbain et de rural. Aujourd'hui les barrières entre les deux sont plus floues et notamment grâce aux nouvelles technologies (internet permet d'être relié avec n'importe quelles zones du monde et en temps réel). Il est vrai que les facteurs mentionnés ci-dessus permettent ce changement. De nos jours, les modes de vie entre ces deux mondes sont relativement similaires.

### **1.6.4. Les nouvelles populations et leurs nouveaux besoins .**

L'arrivée de nouvelles populations dans l'espace rural entraînent donc de nouveaux besoins nécessitant la mise en place de nouveaux services. En effet, en l'espace de trente ans, nous avons vu s'implanter de nombreux services de proximité et/ou intermédiaires sur des communes qui avaient pu connaître jusqu'à lors plutôt des fermetures. Ainsi le développement d'Yssingaux et sa transformation physique sont remarquables (mise en place de nouvelles zones industrielles, développement des anciennes grandes surfaces et implantation de nouvelles, aménagements du centre bourg, ...). On retrouve ces dynamiques, parfois à une échelle plus réduite, sur d'autres communes de la CCS (Retournac, Saint-Maurice de Lignon, Lapte, Grazac...). La culture et les équipements culturels ne sont pas étrangers à ce développement. Ainsi différents lieux ont été développés sur le territoire tels que « La Grenette » à Yssingaux, « La Filature » à Retournac, le Théâtre de Lapte, les médiathèques dans différentes communes de la CCS.

***Problématique : Fort de ces constats, il apparaît légitime pour la communauté de communes des Sucs de se demander : de quelle offre dispose le territoire en terme d'équipements culturels ?***

## **Deuxième partie**

# **Le paysage culturel au sein de la Communauté de Communes des Sucs**

## 2.1. Culture et territoires

Dans ce point nous aborderons le paysage culturel du territoire. Nous nous pencherons sur la définition du terme culture et sur la représentation que nous pouvons nous en faire. Ensuite nous verrons en quoi l'offre culturelle a été impactée par l'arrivée d'une nouvelle population, pour nous concentrer sur la façon dont la culture se traduit dans les territoires.

### 2.1.1. Culture : un terme fortement polysémique.

Le mot culture apparaît à la fin du 11<sup>ème</sup> siècle. Il désigne une parcelle de terre travaillée pour produire de la matière organique. Il devient alors synonyme d'agriculture. Son terme évolue au milieu du 16<sup>ème</sup> siècle avec la période de la Renaissance. En effet, les humanistes commencent à employer le mot culture pour désigner une connaissance intellectuelle acquise par l'homme. C'est au 18<sup>ème</sup> siècle que la culture devient un symbole de la philosophie des lumières puisque le terme désigne alors une connaissance avisée des lettres, des arts et de la science. L'homme cultivé est alors considéré comme un homme ayant du goût, du jugement, du raffinement et de bonnes manières. Au 19<sup>ème</sup> siècle, le mot culture a pour synonyme le terme « civilisation ».

Dans notre étude, nous ferons référence à deux aspects de la notion de culture. La culture artistique, celle de l'homme cultivé et la culture sociologique.

La culture au sens artistique se caractérise par un intérêt et des pratiques liées à différentes disciplines tel que la musique, le théâtre, la danse, la littérature, etc. Ces activités sont impulsées chez l'enfant, puis le jeune dans le cadre familial, social (en lien avec les valeurs de l'éducation populaire pour les accueils de loisirs, les accueils périscolaires, MJC, etc.) et scolaire (programmes scolaires, ateliers de pratiques artistiques, etc.). Chez le jeune adulte ou l'adulte, cet intérêt et la pratique sont volontaires et soumis à la « pression sociale » des groupes auxquels ils appartiennent.

Dans les territoires ruraux, la réponse aux besoins des populations se manifeste par la présence de certains équipements : école de musique et/ou de danse, médiathèques, centres culturels, Maison des jeunes et de la Culture, foyers ruraux, etc.

Dans son sens sociologique, l'UNESCO définit la culture « comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels, matériels, intellectuels qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts, les lettres et les sciences, les modes de vie, les lois, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances » (*Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles. Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet - 6 août 1982.*). Ainsi la culture d'un groupe ou d'une société se caractérise par des valeurs, des normes, des pratiques sociales et culturelles. En espace rural, cet aspect de la culture va se manifester au travers d'aspects matériels (bâti rural, produits du terroir, etc) et immatériels (usages et coutumes, manifestations, etc.). Ces éléments de la culture évoluent dans le temps et dans les échanges entre les populations appartenant à un même espace. La mise en avant du patrimoine et l'organisation de manifestations, par les populations locales, permet de créer une dynamique en s'organisant autour d'équipements collectifs (four à pain mais aussi une salle polyvalente, etc).

Cet aspect de la culture prend de l'importance au niveau du développement touristique et local, car les échanges entre les populations de différents profils favorisent le lien social. Ils permettent ainsi de mettre en relation les néo-ruraux avec les populations locales.

### **2.2.2. Culture et territoire ruraux**

La France est globalement bien équipée, mais des inégalités spatiales qui persistent encore. En effet, on associe la culture de la ville à la culture « noble ». C'est elle qui concentre une majorité d'offre de service en matière culturelle (musée, cinéma, scène nationales, grandes salles de spectacles).

On note que la pratique culturelle est très différente entre le milieu urbain et le milieu rural. On remarque que sur la fréquentation des théâtres par exemple, 14% des ruraux vont au théâtre une fois par an, contre 19% pour les populations urbaines. La fréquentation des

salles de cinéma est fréquentée à 46% sur une année dans les territoires ruraux contre 64% dans les territoires urbains. Au contraire, on remarque que les bibliothèques et les médiathèques sont fréquentées à 6% par la population rurale à hauteur d'une fois par semaine, contre 9% pour les gens qui habitent en ville. (Source *Pratique culturelle 2008*, ministère de la culture et de la communication, 2009)

Malgré les disparités urbain et rural, Claire Delfosse souligne dans un article intitulé « *La culture à la campagne* » (Delfosse Claire, « La culture à la campagne », *Pour*, 1/2011 (N° 208), p. 43-48.) : « *cela ne signifie pas pour autant que l'espace rural soit un désert culturel. Le potentiel appréciable d'équipements de proximité (bibliothèques, écoles de musique, salles de cinéma, etc.) des villes moyennes et des petites villes irrigue l'espace rural* »

L'absence d'équipement spécialisé (grandes salles de spectacles par exemple) dans les communes moins bien dotées oblige les acteurs (artistes, associations, etc) à trouver des solutions originales pour investir celui-ci à la fois dans la création et dans la diffusion culturelle. Par exemple, des sites paysagers extraordinaires, des lieux patrimoniaux et/ou des bâtiments agricoles peuvent être investi temporairement pour de la diffusion culturelle.

D'autre part, dans les territoires ruraux, les associations ont un rôle important puisqu'elles proposent des pratiques amateurs et contribuent aussi à la diffusion culturelle. Elles peuvent être le moteur pour développer l'action culturelle sur le territoire, en initiant de nouvelles manifestations. Lorsque les actions concernent les domaines artistiques, elles sont la plupart du temps soutenus par les pouvoirs publics.

Pour esquisser le paysage culturel de la CCS, l'étude abordera :

- ) les équipements (salles polyvalente, salles spécialisées, en excluant les équipements sportifs)
- ) les événements.
- ) la gouvernance culturelle
- ) les projets.

## **2.2. Entretiens auprès des maires et des responsables des services culturels**

## 2.2.1. Une méthode interactive

La communauté de communes des Sucs nous a sollicité pour réaliser un état des lieux des équipements culturels présents sur son territoire. Nous nous sommes donnés pour objectif d'analyser l'offre culturelle sur la CCS, d'en faire ressortir les éventuels besoins et de présenter auprès des élus, les projets proposés par les communes.

L'entretien nous a semblé être le meilleur outil pour collecter des informations et répondre à nos questions. Au cours de ces entretiens, nous avons abordé les thèmes suivant : les équipements culturels, les principaux événements culturels, la politique culturelle et également les souhaits et projets pour chaque commune. (cf. : guide d'entretien annexe n°1)

<b>Communes</b>	<b>Nom - Prénom</b>	<b>Fonction</b>
Araules	FAURE Mireille	Maire
Araules	DELOLME-CHAMPION Isménie	Adjointe au maire
Bessamorel	DUBOUCHET Éric	Maire
Beaux	GRANGE Madeleine	Maire
St Maurice de Lignon	SERVEL Isabelle	Maire
St Julien du Pinet	CHARBONNIER Etienne	Maire
St Julien du Pinet	SUC Josiane	Adjointe au maire
Grazac	GAILLARD Hervé	Maire
Retournac	ASTOR Pierre	Maire
Retournac	FAVREAU Kévin	Délégué à la culture
Yssingeaux	LEGER Patricia	Adjointe déléguée à la culture
Yssingeaux	ROCHEDIX Christian	Directeur du service culturel
Lapte	DEFOUR André	Maire

Nous avons rencontré les élus des neuf communes de la CCS, notamment les maires et ou les délégués à la culture ainsi que des membres du personnel des services culturels. Les entretiens se sont déroulés sur une période de trois semaines (du 9 au 24 novembre 2016)

Pour chacun d'eux, nous étions des groupes de trois à quatre personnes. Chaque entretien a duré environ deux heures. Pour ce faire, nous avons choisi de réaliser un guide d'entretien composé de quatre grandes parties :

- La première partie concerne les équipements culturels. Elle a permis de collecter des informations sur les équipements comme par exemple : les généralités (nom de l'équipement, propriétaire...), la salle (superficie, loges...), la scène (dimensions...), matériels (disponibilité du boîtier électrique, vidéoprojecteur...), l'accessibilité (parking, normes PMR...) et enfin l'usage (vocation, location...). Nous avons utilisé comme support une « fiche équipement » par équipement présent sur la commune à remplir au fur et à mesure de l'entretien. (cf. : fiche type en annexe n°2)

Les résultats nous ont permis de faire un bilan des équipements présents sur le territoire, leurs répartitions et leurs utilisations. Un dossier rassemblera les fiches de tous les équipements du territoire.

- La deuxième partie est basée sur les évènements culturels que les élus considèrent comme majeurs. Les informations recueillies prennent en compte le nom de l'évènement, le thème, la fréquence, les acteurs, le public visé, etc. Pour cette partie, nous avons également utilisé une fiche technique par évènement.

Les résultats vont nous donner une image de l'offre culturelle principale selon la vision des élus et quels types d'acteurs sont présents sur le territoire. (cf. fiche type en annexe n°2)

- La troisième partie est axée sur les décisions concernant les actions, les programmes culturels, les partenaires et les sources de financements des actions culturelles.

- La quatrième partie concerne l'évolution et l'avenir. Dans cette partie, nous comparons l'évolution des populations avec la demande culturelle qu'ont recensée les élus. Nous aborderons notamment les atouts et points forts des communes dans le domaine de la culture et les éventuels projets et/ou souhaits. Nous souhaitons vous parler des points à développer tant au niveau de la pratique culturelles que de l'offre, voire des projets.

## **2.2.2. Pour un état des lieux analytique...**

Suite aux divers entretiens conduits dans le cadre de la restitution de notre diagnostic de territoire, nous avons procédé à une synthèse des réponses à chaque thème du guide d'entretien. Elle est parfois réalisée sous forme d'un tableau, retranscription des informations recueillies auprès des personnes rencontrées lors de nos entretiens. Pour chaque question donnée, nous effectuerons une synthèse des retours consultable dans la partie annexe ou bien de tableau synthétique afin de faciliter la lecture d'information.

### **2.2.2.1. Des équipements**

Dans cette sous-partie, consacrée aux équipements, nous avons analysé les réponses en retenant certains critères : la localisation, le nom des salles, le fait qu'elles soient spécialisée (ex/ cinéma-théâtre- etc.) ou polyvalente et la capacité d'accueil. Il nous a semblé intéressant de calculer le rapport entre capacité d'accueil des salles et nombre d'habitants. Cela nous a permis d'obtenir le tableau figurant ci-dessous, puis avec, nous avons rédigé une synthèse.

## Inventaire des équipements sur la CCS :

Commune	Nom de la salle	Type Spécialisé (S) / Polyvalente (P)	Capacité d'accueil	habitants
Araules	Salle de chasse	P	60 places assises	621
	Salle de Montbuzat	P	30 places assises	
	Local des jeunes	P	10 places assises / 50 places debout	
	Salle polyvalente	P	200 places assises / 350 places debout	
Beaux	Salle polyvalente	P	200 places assises et 362 places debout	833
Bessamorel	Salle de la Mairie	P	20 places assises	401
	Salle polyvalente	P	100 places assises	
Grazac	Salle polyvalente	P	200 places assises	1042
	Centre d'Animation Sportif et Culturel.	P Équipée d'une scène	450 places assises	
	Bibliothèque	S Bibliothèque	/	
Lapte	Salle multi-activités	P	100 places debout	1666
	Salle des associations	S réservée aux associations de Lapte	50 places assises / 70 places debout	
	Médiathèque de Lapte	S Bibliothèque	/	
	Théâtre de Lapte	P Adapté aux projections	118 places assises	

Retournac	Salle Lagrange	P	30 places assises et 60 places debout	2900
	salle bourgogne	P	500 places assises et 600 places debout	
	Médiathèque	S Médiathèque	/	
	Musée de la dentelle	S Musée	/	
	Salle de la forge	P	50 places assises et 100 places debout	
	cinéma La filature	S Cinéma	230 places assises / 350 places debout	
St Julien du Pinet	Salle polyvalente	P	80 places assises	462
	Bibliothèque Municipale	S Bibliothèque	10 places assises	
St Maurice de Lignon	Lachamps	P	90 places assises et 40 places debout	2500
	Salle des fêtes	P	380 places assises 1090 places debout	
Yssingaux	La Grenette	S Cinéma	104 + 137 places assises	7061
	La Grenette	S Médiathèque	252 places assises	
	Théâtre d'Yssingaux	S Théâtre	203 places assises	
	Salle de la Coupe du Monde	P	200 places assises	
	Foyer Rural	P	400 places assises	

Globalement, on constate que, les communes sont plutôt bien équipées en matière de salles pouvant accueillir des événements. En majorité, elles répondent à la demande des usagers et leur capacité d'accueil est suffisante par rapport aux nombres d'habitants des communes. C'est le cas pour Beaux, dont la salle a une capacité d'accueil de 53 % de sa population totale. Bessamorel peut accueillir jusqu'à 48 % de sa population totale. On note cependant qu'une commune comme Grazac, est relativement mieux équipée pour répondre aux demandes de sa population, notamment grâce à la présence du centre d'animation sportive et culturelle (CASC) qui peut accueillir jusqu'à 450 places assises pour une population totale de 1042 habitants. De plus, cet équipement de grande capacité, peut accueillir des habitants des communes limitrophes.

Néanmoins, on constate que Retournac et Yssingaux disposent de plus d'équipements spécialisés, notamment de par leur taille. De plus, ces deux communes accueillent les populations des communes limitrophes, notamment pour la fréquentation de leurs équipements spécialisés.

Nous pouvons donc dire que la CCS est favorablement équipée en matière de structures culturelles et que les communes semblent avoir investi beaucoup de moyens dans la mise à disposition d'équipements.

## 2.2.2.2 Des événements

La partie deux de notre guide d'entretien aborde les événements présents sur les communes et en particuliers ceux que les élus considère comme principaux.

Pour effectuer la synthèse, nous avons réalisé un tableau reprenant pour chaque commune les principaux éléments de leurs réponses concernant les critères suivants : nom de l'événement, objectifs, thème(s), durée, acteur principal, financements ... (Cf. voir tableau page suivante).

Nous avons pu classer les événements selon deux types d'évènements : ceux plutôt orientés vers la diffusion et la pratique culturelle et ceux basés sur la convivialité et l'entretien de lien social.

Les animations culturelles concernant les activités artistiques et culturelles telles que l'art, les conférences à thèmes, le "Festival des 7 lunes" ou du "Coq à l'Art" ont pour objectifs la diffusion et l'accès à la culture pour la population de la CCS.

Les acteurs proposant ce type d'activités sont le plus souvent, les municipalités par le biais de leur service culturel. Ce sont les actions les plus soutenues financièrement par les municipalités.

Les festivités traditionnelles, comme les repas de village ou les vogues sont également des événements souvent cités. Chaque commune dispose d'équipements pour ce type d'évènements.

En revanche, le public visé reste local et l'objectif principal de ces événements n'est pas la diffusion culturelle mais la convivialité et le partage, voir même, la pratique sportive (comme par exemple les tournois de foot). Ces manifestations sont autofinancées et sont portées le plus souvent par les associations, tels les comités des fêtes.

La musique est très présente dans les événements. Elle est l'objet à la fois de pratiques et de diffusion par les concerts proposés sur le territoire. C'est aussi un vecteur de lien social. Les actions autour de la musique concerne tout le territoire et les acteurs initiateurs sont les associations, mais aussi les collectivités : municipalités (ex : programme culturel pour Yssingaux, Retournac), la CCS avec l'école de musique. Cependant, elles présentent toutes un but différent et reçoivent des subventions provenant d'organismes variés.

Plusieurs élus ont évoqués les pratiques amateurs autour du théâtre, s'accompagnant de représentations. Ces activités favorisent à la fois le lien social et participent à l'épanouissement des pratiquants. On peut supposer que ces événements permettent une rencontre entre les nouveaux habitants de l'espace rural et les locaux.

## Inventaire des événements de la CCS :

commune	Nom	objectifs	thèmes	Durée	Acteur principal	financements
Araules	Troupe de théâtre	Entre traditionnel et culturel	théâtrale	1j	Municipalité	Subvention mairie
Araules	Interfolck	diffusion culturelle	Danse, musique	10j	Municipalité	Subvention mairie
Araules	Conférence à thème.	diffusion culturelle	Divers	5j	Municipalité	Subvention mairie
Beaux	Les arts de Beaux	acteur des événements locaux	art	5j	Association arts de Beaux	Autofinancements
Beaux	Fête patronale et Vogue	acteur des événements locaux	music, sportif, social	3j	Comité des fêtes	
Beaux	Fête du village	acteur des événements locaux	social, musique	3j	les associations	
Bessamorel	Tripes	acteur des événements locaux	Gastronomie	1j	comité des fêtes	Autofinancements
Bessamorel	Théâtres	Entre traditionnel et culturel	théâtrale	1j	Comité des fêtes	Autofinancements
Bessamorel	Repas des anciens et Nouveaux née	acteur des événements locaux	gastronomie	1j	Comité des fêtes	Autofinancements
Bessamorel	Fête du village (Bal)	acteur des événements locaux	musique	1j	Comité des fêtes	Autofinancements
Bessamorel	Brocante	acteur des événements locaux	Brocante	1j	Comité des fêtes	Autofinancements
Bessamorel	Soupe aux choux	acteur des événements locaux	gastronomie	1j	Comité des fêtes	Autofinancements
Saint Maurice	Tournois Foot	acteur des événements locaux	sportif	2j	USSL	Subvention mairie
Saint Maurice	Représentation Théâtrales	Entre traditionnel et culturel	théâtrale	10j	GACS + Côté coulisse	Subvention mairie
Saint Maurice	Festival Country	Entre traditionnel et culturel	musique	1j	l'association Club country	Subvention mairie
Saint Maurice	Tournois Foot	acteur des événements locaux	sportif	2j	USSL	
Saint Maurice	Saint Mauzic festival	diffusion culturelle	musique	2j	La fraternelle La chorale	Subvention mairie
St Julien du Pinet	Vogue / soupe au choux	acteur des événements locaux	social	3j	Comité des fêtes	Autofinancements

Lapte	Fête de la musique	acteur des événements locaux	Musique	1j	Comités des fêtes	Subvention partenaire
Lapte	Festival des 7 lunes	diffusion culturelle	Lecture	5j	Le GAL	Subventions
Lapte	Fête d'été	acteur des événements locaux	Histoire	2j		
Yssingeaux	Du coq à l'art	diffusion culturelle	Art de la rue	6j	Mairie	Subventions Mairie
Yssingeaux	Saison autour du livre	diffusion culturelle	Lecture	365j	Médiathèque	Subventions BDHL
Yssingeaux	Chants des suc	diffusion culturelle	Musique	8j	Lycée Georges Sand	Subventions Mairie
Yssingeaux	Déclaration D'humeur	diffusion culturelle	Art	6j	Association déclaration d'humeur	Subvention commune
Yssingeaux	Café philo	diffusion culturelle	Philosophie	53j	Médiathèque	Subventions Mairie + Association
Yssingeaux	L'Afrique	diffusion culturelle	Art	5j	Skippy Club	Subventions Mairie
Retournac	Fête de la musique	acteur des événements locaux	Musique	1j	Restaurant et Bar	Subventions Mairie
Retournac	Foire des pâquerettes	Commercial	Gastronomie + Social	1j	Mairie	Subventions Mairie + CCS
Retournac	Grand feu d'artifice et bal	acteur des événements locaux	Musique	1j	Mairie + association	
Retournac	Repas des aînés	Entre traditionnel et culturel	gastronomie	1j	Association	
Retournac	concert	diffusion culturelle	Musique	5j	Mairie	

### **2.2.2.3. De la gouvernance : Mise en œuvre et gestion des activités culturelles**

Dans cette partie nous allons traiter les réponses aux questions concernant la gestion des équipements et l'organisation des événements, de la partie 3 de notre guide d'entretien. Nous cherchons à identifier qui organise les événements culturels, par qui ils sont financés et le lien entre la municipalité et les associations.

Nous avons repris les réponses des élus à chaque question et nous avons procédé à une analyse textuelle

Les événements culturels des communes sont élaborés en grande partie par les associations dans certaines communes, ou par le service culturel comme à Yssingaux et Retournac qui sont les deux principales communes de la CCS. Généralement, les associations et les mairies se réunissent chaque année pour coordonner ensemble le calendrier de manifestations culturelles qui se dérouleront sur le territoire.

En ce qui concerne les aspects financiers des propositions culturelles, les réponses nous indiquent qu'en ce qui concerne les manifestations entretenant le lien social et accès autour de la convivialité sont autofinancées par les associations avec leur fonds propres et les bénéfices des manifestations.

Par contre lorsqu'il s'agit d'actions liées à la pratique et à la diffusion culturelle, lorsque les municipalités (collectivités territoriales) ne sont pas porteuses du projet, elles soutiennent les associations en allouant une subvention annuelle.

Cinq élus sur les neuf communes évoquent les subventions allouées par la Communauté de Communes des Sucs pour les actions culturelles du territoire.

On constate que les associations sont très présentes et très actives sur le territoire. Elles gèrent la plupart des événements. Elles servent de levier dans le développement de la vie culturelle tout en dynamisant l'espace de leur commune. Elles invitent la population à participer aux événements et favorisent ainsi le lien social. Certaines communes ont majoritairement laissé l'organisation culturelle aux associations. Dans les communes les

plus importantes, par leur nombre d'habitants, l'organisation et la mise en œuvre d'actions favorisant l'accès à la culture sont généralement prises en charge par les municipalités au travers du service culturel si elles en disposent. Pour d'autres communes, il peut exister une forme de « délégation » auprès d'associations un peu importantes par exemple le GAL à Lapte. Il ne faut cependant pas minorer les actions des communes dans la mesure où elles apportent une aide technique, matérielle, humaine voir financière. Certaines communes comme Retournac et Yssingeaux apportent un soutien dans l'élaboration de la programmation culturelle.

Donc, il existe une complémentarité entre associations et collectivités.

Pour avoir une image plus précise de l'organisation et de la gestion des activités culturelles sur le territoire, il serait nécessaire d'interviewer les représentants des associations et d'approfondir le rôle joué par les collectivités.

#### **2.2.2.4. Des projets**

Depuis les années 2 000, la majorité des élus de la CCS ont constatés un changement de la population. La majorité remarquent que les nouveaux habitants sont plutôt jeune. De plus, cinq élus soulignent qu'ils viennent plutôt des villes. Pour Retournac et Araules l'importance des résidences secondaires est notée et dans le cas d'Araules, la population est également vieillissante.

Lors des entretiens, la plupart des élus constatent une demande culturelle en hausse et une nouvelle motivation de la part des associations. De plus, certaines communes comme Lapte et Grazac n'ont pas eu besoin d'adapter leurs offres culturelles car celles-ci correspondent aux attentes de la population. D'autres élus proposent des manifestations sur les communes mais remarquent toutefois qu'elles sont de moins en moins fréquentées. Les élus qui ont constatés un changement important dans le domaine culturel ont su s'adapter à la demande grandissante en proposant de nouvelles infrastructures, de nouveaux équipements et événements.

Néanmoins, certains élus peinent à mesurer les attentes de la population, ils envisagent alors de la questionner sur leurs besoins culturels. La CCS a de nombreux points forts, par exemple le nombre important d'associations qui ont la volonté de s'investir pour développer

la pratique culturelle. Elles ont su proposer des infrastructures en lien avec la demande ce qui permet donc de dynamiser le territoire.

Puis, la richesse du patrimoine attire des personnes externes à la CCS et l'accessibilité à certains lieux facilite et favorise la fréquentation de ces derniers.

Dans un futur proche, quelques élus imaginent une dispersion ainsi qu'une plus grande diversité d'événements sur l'ensemble de la CCS. Cela permettra de faire fonctionner tous les lieux à vocation culturelle. A l'inverse, on constate que beaucoup d'entre elles n'ont pas assez d'infrastructures et que le manque d'acteurs limite le nombre d'actions souhaitées.

(Les projets à venir seraient d'organiser des événements, expositions en tous genres à travers toutes les communes. Mais aussi d'envisager la construction d'une grande salle intercommunale (lieu à définir). Par ailleurs, un bon nombre de communes n'ont pas de projets dans l'immédiat à l'exception d'Araules qui souhaiterait un service culturel au sein de sa commune.)

### **2.2.3. Synthèse**

Les élus de la CCS confirment un changement du profil de la population de ce territoire, avec l'installation des néo ruraux. Cela contribue au maintien, voire à l'augmentation de la population. La diversité des profils s'accompagne de nouvelles attentes notamment en ce qui concerne le domaine des services culturelles.

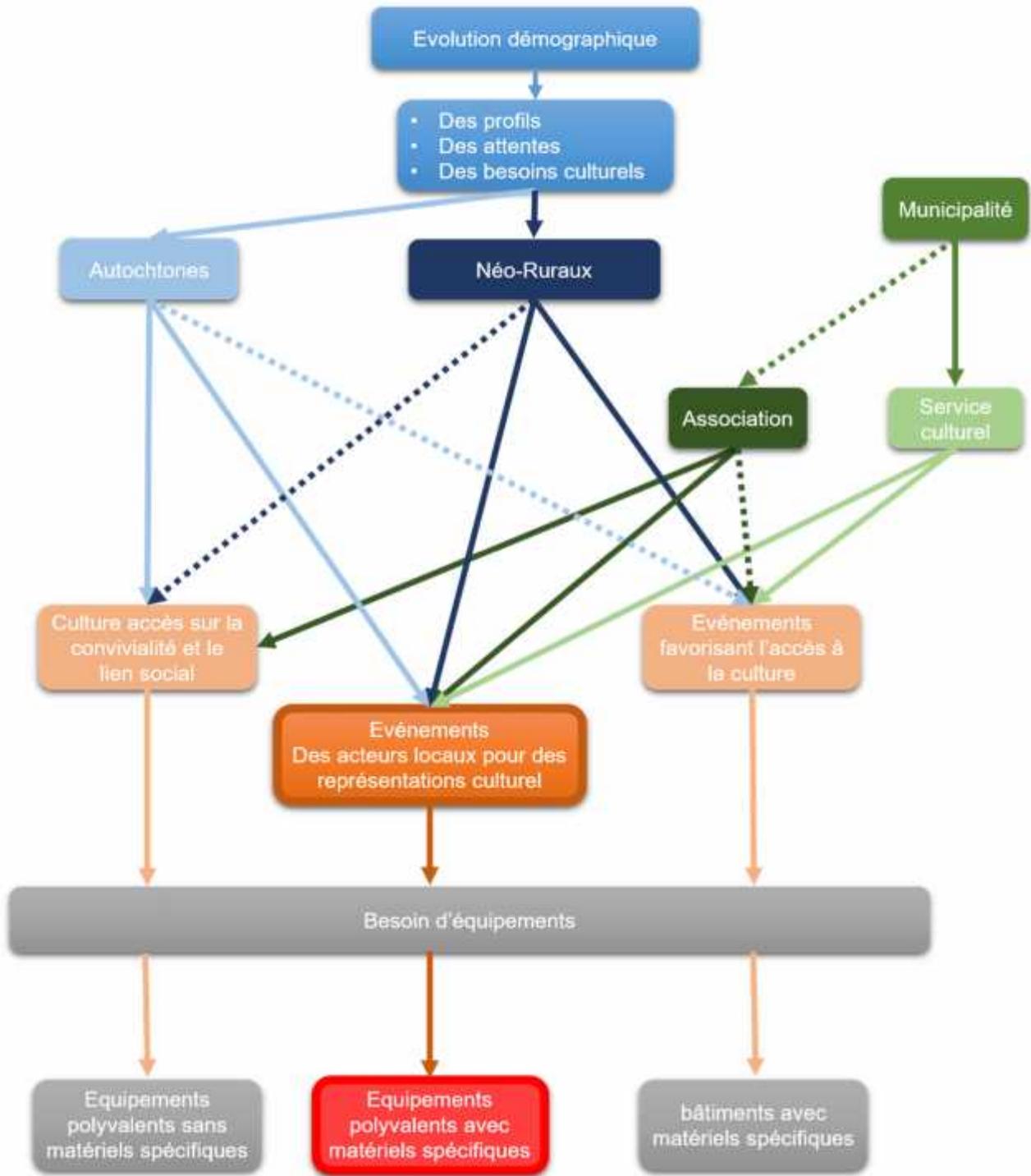
Dans les événements, les élus ont également cités les événements plus traditionnels, souvent festifs auxquels reste attachée. La population rurale, installée depuis longtemps sur le territoire Ces événements comme : les fêtes de village ou bien les tournois sportifs sont organisés par le biais d'associations qui en rassemblant les populations autour de moments forts visent à dynamiser et animer le territoire. Ces événements se déroulent généralement dans des infrastructures plutôt polyvalentes, ce qui crée une facilité d'utilisation dans le sens ou nous pouvons les organiser de multiples façons avec un maximum d'aisance.

Les études montrent les néo ruraux, originaires de milieux urbains, ont des attentes plus variées plutôt orientées vers l'accès à la culture, par la fréquentation d'événements tels que les concerts, les expositions, les conférences, les festivals, la cafés philo, etc. et par la

pratique d'activités culturelles tel que les arts et la lecture. Ces événements sont généralement organisés par un service culturel, présent dans certaines municipalités, responsable des saisons culturelles ou certaines associations dont les objectifs sont l'accès à la culture pour tous. Les réponses à ces attentes nécessitent des équipements culturels et matériels spécifiques, nous avons remarqué que ceux-ci sont quelques fois sous utilisés.

C'est la différence culturelle entre deux populations (les néo ruraux et les personnes locales) ce qui a façonné l'animation du territoire par des événements culturels traditionnels qui visent une diffusion culturelle plus large. Celle-ci permet de toucher tous les usagers.

Si les équipements, tel que les salles polyvalentes, semblent satisfaire les besoins d'accueil des manifestations d'envergure communale (participant au maintien du lien social), lors de diffusion culturelles, du matériel spécifique et adapté est nécessaire.



## **Troisième partie**

**Comment l'offre en  
équipement culturel peut  
s'adapter aux évolutions du  
territoire ?**

### **3.1. Vers des pistes de réflexion...**

Dans la partie précédente, concernant les entretiens, nous avons pu relever plusieurs points abordés par les élus. L'analyse nous a permis de construire un diagnostic sur le domaine culturel et de faire une étude détaillée des équipements retenus sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes des Sucs. Nous avons mis en parallèle ces deux aspects de notre travail, on retient deux formes d'approches distinctes : D'un côté, la vision de chaque élus qui découle de leurs connaissances et de leurs pratiques du territoire. De l'autre, une vision plus extérieure réalisée dans le cadre de nos différentes démarches.

Dans cette partie, nous nous intéresserons à ouvrir des pistes de réflexion en nous appuyant d'une part, sur une capitalisation d'expériences, qui nous a permis de brièvement observer la situation des Communautés de Communes périphériques à la CCS afin de pouvoir établir des comparaisons ; et d'autre part, la prise en compte des réalités territoriales issues de notre étude.

Nous parlons seulement de pistes de réflexion dans la mesure où l'absence d'une enquête sur l'attente et les besoins de la population ne nous permet pas d'apporter des solutions fiables, c'est-à-dire reposant sur trois dimensions : à savoir, la vision des élus et/ou des responsables culturels, un diagnostic externe du type de celui que nous avons réalisé et une enquête sur les attentes et besoins des populations.

### 3.2. Par un regard sur les territoires voisins

Nom de la CC	Nombre de salles de 200 places ou plus	Nombre de places assises dans la plus grande salle	Nombre d'habitants
CC de la Loire et Semène	3	200	20243
CC du Pays de Montfaucon	2	200	8353
CC de Rochebaron à Chalencon	1	250	7945
CC du Haut-Lignon	2	300	8314
CC des Sucs	11	500	17406

« Salle des CC voisines, avec leur capacité d'accueil et le nombre total d'habitants sur la CC »

Nous avons réalisé une capitalisation d'expériences sur les territoires alentours, afin de connaître l'offre d'équipements culturels sur les communautés de communes limitrophes à la CCS. Nous avons donc retenu les structures les plus importantes :

#### Communauté de communes Loire et Semène :



- Maison des associations (Aurec sur Loire) : 300 places (assis ou debout) (mais dans plusieurs salles différentes)
- Salle Massenet : 150 places assises pour un potentiel de 200 debout.
- Salle Catherine Courbon (St Ferréole d'Auroure) : 200 places (préciser assis/debout).

#### Communauté de communes Pays de Montfaucon :



- Salle des fêtes (Raucoules) 150 places assises et 200 debout.
- Salle multi-actions (Montregard) : 150 assises et 200 debout.

#### Communauté de communes Rochebaron à Chalencon :



- Théâtre et cinéma : Bas-en-Basset --> 250 places. (Assis ou debout)



## Communauté de communes Haut Lignon :

- Salle du Garay (Le Mazet saint Voy) : 200 à 300 places (assis ou debout)
- La gargouille (Le Chambon sur Lignon) : 200 places. (Assis ou debout)



## Communauté de communes des Sucs :

- Salle polyvalente (Araules) : 200 places assises, 350 debout.
- Salle polyvalente (Beaux) : 200 places assises et 362 debout.
- Salle polyvalente (Grazac) : 200 places assises.
- Centre d'animation sportif et culturel (Grazac) : 450 places assises.
- Salle Bourgogne (Retournac) : 500 places assises, 600 debout.
- Cinéma la Filature (Retournac) : 230 places assises, 350 debout.
- Salle des fêtes (Saint-Maurice-de-Lignon) : 380 places assises et 1090 debout.
- Cinéma La Grenette (Yssingeaux) : 241 places assises.
- Théâtre d'Yssingeaux : 203 places assises.
- Salle de la Coupe du Monde (Yssingeaux) : 200 places assises.
- Foyer rural (Yssingeaux) : 400 places assises.

Nous constatons que la CCS dispose de onze équipements d'au moins deux cents places assises contrairement aux autres Communauté de Communes. On peut donc en déduire que la CCS est la communauté de communes la mieux équipée en terme de capacité d'accueil, de par sa grande diversité de structures comme par exemple les salles polyvalentes, les salles des fêtes à différents endroits sur le territoire, le cinéma, le théâtre ainsi qu'un centre d'animation sportive et culturelle.

### **3.3. Et une prise en compte des réalités territoriales**

#### **3.3.1. Faire évoluer l'offre culturelle**

Lors des entrevues, il est ressorti que les populations présentes sur le territoire de la CCS ont vu l'arrivée d'une nouvelle population, celle des néo-ruraux. Ce qui représente une part de plus en plus importante sur les effectifs de certaines communes. Ces néo-ruraux ne vivent plus de la même manière sur le territoire. (Développement de la notion de village-dortoir) et n'ont pas forcément les mêmes attentes en matière de culture que des populations locales. Certains élus ont souligné une faible implication des néo-ruraux dans les manifestations culturelles proposées. Ce sont les communes les plus proches de l'agglomération stéphanoise qui sont le plus marquées par le phénomène du néo-ruralisme.

Selon nos origines, la demande culturelle n'est pas la même et donc les pratiques culturelles sont différentes sur chaque territoire. Pour répondre aux demandes des néo-ruraux, un recensement de leurs attentes serait nécessaire en vue d'une meilleure intégration. Cela permettrait d'améliorer la cohésion et l'entente entre les néo-ruraux et les ruraux.

### **3.3.2. Mutualiser les équipements**

Grâce aux entretiens menés auprès des élus des communes de la CCS, nous avons relevé que pour certaines communes le besoin en équipement culturel est supérieur à l'offre alors que pour d'autres c'est l'inverse : les équipements sont sous utilisés comme le Centre d'Animation, Sportif et Culturel à Grazac par exemple.

Nous pensons donc qu'il serait pertinent de mutualiser les infrastructures présentes sur le territoire de la CCS. Ainsi, une meilleure adéquation entre l'offre et la demande serait permise et apporterait une meilleure dynamique culturelle.

La CCS pourrait jouer le rôle de coordinateur en proposant un outil de communication informant tous les acteurs culturels des équipements disponibles sur tout le territoire. Il pourrait s'agir par exemple d'une plateforme internet, hébergée sur le site de la CCS, accessible à partir d'un onglet spécifique.

A l'image de ce qui existe sur la région de Poitou-Charentes cette application permettrait de connaître toutes les caractéristiques des équipements, leur propriétaire, les disponibilités, les modalités de réservation ...

Cette démarche relativement peu onéreuse contribuerait à entretenir le lien entre les différentes communes du territoire.

### 3.3.3. Coordonner les associations

Selon le Guide des Associations de la Communauté de Commune des Sucs, nous constatons qu'il existe environ 445 associations actives sur le territoire, Ce qui implique que le territoire est très diversifié en matière d'association. Cela permet de dynamiser la CCS tout en mettant en relation les acteurs locaux.

Cette diversité des activités montre en effet que le territoire de la Communauté de Commune des Sucs est riche en offre culturelle et permet la pratique variée d'activités, qu'elles soient sportives, culturelles ou d'animations. On dénombre, sur la population totale de la Communauté de Communes, une association pour 39 habitants, ce qui correspond à approximativement à la moyenne française : une association pour 57 habitants, mais cela reste satisfaisant dans un département comme celui de la Haute-Loire.

Cette diversité d'associations peut cependant avoir un aspect négatif sur le territoire. En effet, si le nombre de ces dernières est important, on peut en déduire qu'elles sont de petite taille. Ainsi ses ressources financières et humaines sont réduites. Il n'y a pas toujours de lien entre les différentes associations présentes sur le territoire, dû au nombre important de ces dernières.

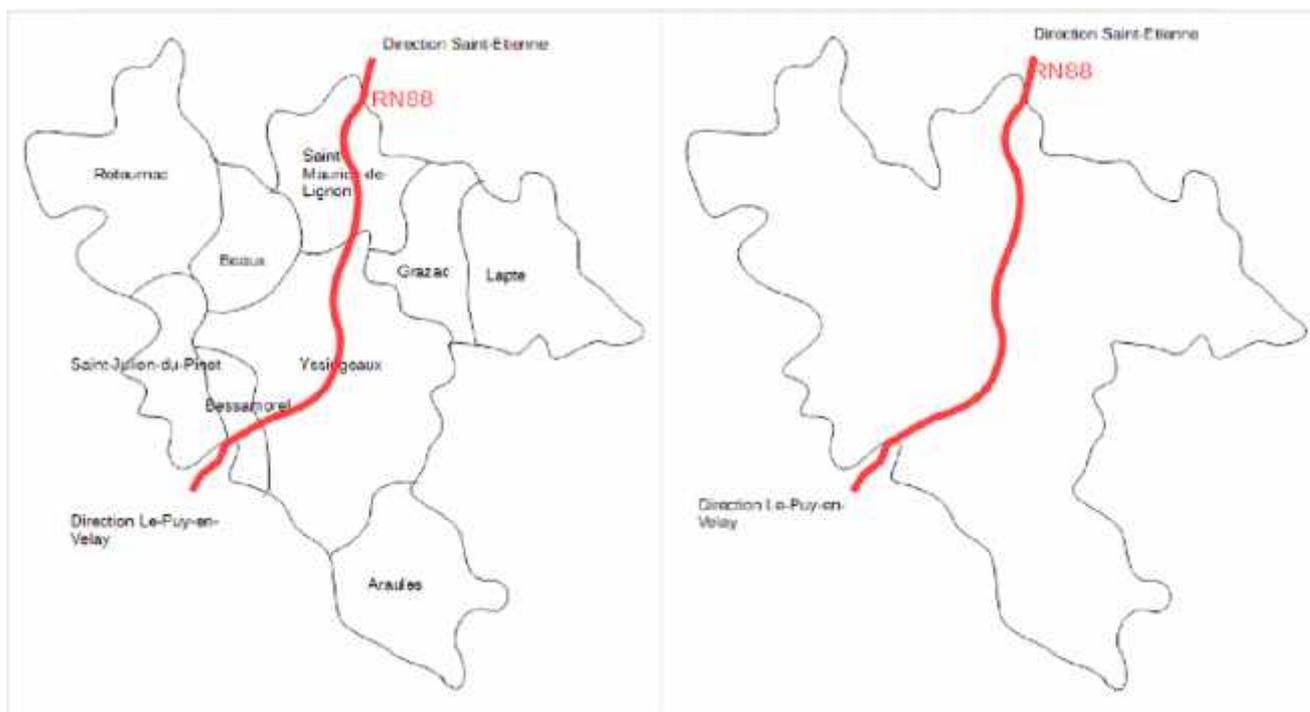
Pour favoriser le rapprochement entre les associations, il faudrait les réunir autour d'objectifs communs pour créer des événements de plus grandes envergures. Ainsi, les projets seraient plus importants, et les moyens financiers, techniques et humains seraient plus conséquents.

La mutualisation du matériel ou des ressources disponibles de chaque association pourraient permettre au territoire d'être encore plus dynamisé et rendre ce dernier plus attractif. Cela favoriserait le lien social entre les associations ainsi que la population du territoire.

Pour se faire, il faudrait que les associations coopèrent d'avantage entre elle pour favoriser ces échanges.

Pour cela, il serait utile de mettre en place un site internet ou une plateforme d'échange pour faciliter la communication entre elles en cas de nécessité.

### 3.3.4. Avoir une approche communautaire



« Communauté de Communes des Sucs vue avec et sans les communes »

Une communauté de communes est un territoire sans limite interne, c'est-à-dire une union de communes. Une communauté de communes ne peut pas fonctionner si chacune se fait concurrence. Yssingeaux est la commune centrale de la Communauté de Communes des Sucs, facilement accessible grâce à la RN88 qui la traverse. De plus, c'est celle qui offre le plus de services et d'emplois sur le territoire. Il est vrai que la plupart des communes de la CCS n'ont pas toutes les moyens financiers et humains pour entretenir et avoir des équipements culturels.

La première carte montre la situation actuelle de la CCS. Les communes s'occupent de leurs propres activités culturelles et de leurs développements. Certaines communes comme Yssingeaux ou Lapte arrivent à étendre leurs activités culturelles sur d'autres communes. À l'inverse, Araules a du mal à développer ses activités au-delà de sa commune et cela est dû à un manque d'équipements.

Nous constatons qu'Yssingeaux a une place importante au sein de la Communauté de CCS. En effet, la commune a beaucoup d'équipements et d'événements culturels. Elle dispose d'un service culturel et de subventions supérieures aux autres communes. En terme d'offres et de demandes culturelles Yssingeaux représente donc un atout pour la CCS et pas nécessairement une concurrence.

La deuxième carte montre qu'il n'y a pas de limite interne, on ne voit plus les communes mais un ensemble de communes. On peut donc en déduire que les communes pensent davantage à la CCS. En raisonnant ainsi, si un événement se déroule sur une commune ou une autre, cela n'a pas une très grande importance, à condition que toutes les communes soient mises en valeurs. Par exemple, un événement peut se produire une année sur une commune mais les années suivantes se déplacer sur d'autres pour subvenir à la dynamique des territoires de la CCS. Nous avons pu constater que la CCS est très bien équipée, comme mentionné dans la sous-partie [3.2.](#)\* En effet, elle dispose de 11 équipements de plus de 200 places debout.

### **3.3.5. Investir dans une grande salle**

Comme vu précédemment, certains élus nous ont fait part de leur projet d'investir dans une salle à grande capacité d'accueil, soit environ 600 places assises (propos recueillis lors de nos entretiens) voir même 1000-1500 places assises si l'on se réfère aux dires de la presse.

Ce projet peut être intéressant pour la CCS car elle aura la possibilité d'organiser de plus gros événements répondant au besoin des néo-ruraux et même d'attirer une population extérieure du territoire. La notoriété de la CCS ainsi permise pourrait la rendre plus dynamique et attractive. La position centrale de cette salle et sa proximité à l'axe RN 88 paraissent judicieux pour faciliter l'accès du public et conforte le choix d'Yssingaux comme lieu de construction.

Toutefois, une nouvelle salle sur le territoire représente un investissement important qui ne se justifie que si l'usage qui en est fait est suffisant et bénéficie à toutes les communes du territoire. Cela imposerait de ce fait une gestion de la compétence culture au niveau communautaire avec un service culturel suffisamment important pour proposer une programmation culturelle digne de la taille de cet équipement.

De plus, nous constatons que la CCS dispose déjà d'équipements à capacité d'accueil relativement proche : 450 à 500 places assises sur plusieurs communes. Ce dernier point relativise encore la nécessité d'investir.

Après quelques recherches, nous avons pu établir qu'actuellement une salle à capacité d'accueil d'environ 1000 personnes représente un investissement de 1 à 12 millions d'euros en fonction du niveau d'équipement.

### 3.4. Conclusion

La réalisation de ce diagnostic de territoire sur les équipements culturels de la communauté de communes des Sucs s'est donc effectuée de septembre à décembre 2016. Nous avons commencé par une approche sensible afin de découvrir le territoire. Cela nous a permis de prendre connaissance de façon partielle, des équipements et des événements présents sur chaque commune et d'avoir un premier regard sur la CCS.

Ensuite, l'approche objective nous a permis de comprendre le fonctionnement de la CCS sur les aspects géographiques, administratifs et démographiques. Nous avons pu voir que la communauté de communes est un territoire au relief et au climat très varié et qu'elle a connu une évolution démographique ces dernières années qui a amené un phénomène de néo ruralité sur certaines de ses communes. Celui-ci a entraîné de nouveaux besoins en termes de pratiques culturelles.

Afin de connaître l'offre en équipements culturels du territoire et les besoins des élus, nous avons effectué des entretiens auprès des maires des différentes communes ainsi que des chargés de culture pour les communes en disposant. Ces entretiens nous ont également permis de connaître les principaux événements qui animent la vie culturelle du territoire et les modes de gestion propre à chacune des communes en matière de culture.

Un listing des équipements culturels ainsi que des principaux événements a pu être établi à l'issue de ces entretiens. Nous avons également pu constater des différences de gouvernance entre des communes qui disposent d'un service culturel qui dynamise l'activité culturelle et d'autres où ce sont plutôt les associations qui sont à l'initiative des animations culturelles. Enfin, les principaux besoins des élus varient fortement en fonction des communes. Certains souhaiteraient une meilleure collaboration pour les actions entre les différentes communes, d'autres envisagent de mieux définir les besoins des nouvelles populations afin de mieux y répondre. Quelques-uns comptent sur la construction d'une salle à plus grande capacité d'accueil.

Suite à ces constats, nous avons comparé avec les autres communautés de communes aux alentours le niveau d'équipement. Il s'avère que la CCS est plutôt bien doté en matière d'équipements culturels, comparativement au niveau de population.

Pour finir, nous avons proposé des pistes de réflexion pour améliorer cette offre culturelle, notamment pour faire évoluer cette offre afin de l'adapter aux nouveaux besoins des néo-ruraux, mettre en place des outils permettant de faciliter la mise en commun des équipements entre les différentes communes et la coordination des associations entre elles. Il serait également intéressant d'avoir une approche communautaire pour cette gouvernance culturelle et peut-être que l'investissement dans une grande salle pourrait en être l'aboutissement de cette mise en commun.

Malgré tout, il nous semble important, pour valider ces propositions, de connaître de façon plus approfondie les besoins et attentes de la population, ainsi que des associations et il serait donc nécessaire de réaliser une enquête auprès de celle-ci pour y parvenir.

# **Annexes**

## Annexe 1 : Guide d'entretien

# Demande et offre culturelles sur le territoire de la com.com des sucs GUIDE D'ENTRETIEN.

Enquêteur : ..... Date : .....

Commune : ..... Code Postal : .....

Structure/Service : .....

Adresse : .....l.....

Personne rencontrée : ..... tel : F :...../...../...../...../...../

Fonction : ..... P...../...../...../...../...../

Bonjour,  
nom/prénom

Dans le cadre de notre BTSA Développement, Animation des Territoires Ruraux, nous réalisons un diagnostic de territoire. La communauté de communes des Sucs nous a proposé de faire un état des lieux des équipements culturels afin d'analyser l'offre culturelle de la communauté de communes et de voir les éventuels besoins, ainsi que les projets potentiels de chaque commune.

Merci d'avoir accepté de répondre à nos questions. Au cours de cet entretien nous allons aborder les thèmes suivants : les équipements culturels, les principaux événements sur la commune et la mise en œuvre de la politique culturelle, vos souhaits et projet pour la commune.

## Les équipements culturels.

Quels sont les équipements culturels (salle polyvalente, cinéma, maison des associations, etc...) présents sur la commune ?

*marquer sur la carte de la commune l'emplacement des équipements culturels.  
se reporter à la fiche équipement et remplir une fiche par équipement.*

### Questions :

#### **Généralité :**

Quel est le nom de l'équipement culturel ?

Selon le classement ERP, quel est le type et la catégorie de la structure ? (Établissement Recevant du Public) ?

Quel est le nom de la salle ? Son adresse ? Le numéro de la structure ?

Qui est le propriétaire ? Son adresse ? Son numéro de téléphone ? Son mail ?

Peut-on avoir le nom du site internet ?

Quel nombre de personnes votre établissement peut-il accueillir en place assise ? Debout ?

Y a-t-il du personnel embauché pour cette structure (administratif /technique : régisseur son et lumière /autre), si oui combien ?

Quels sont les mois pour lesquels la structure est utilisée ?

Quels sont les mois ou la structure serait potentiellement disponible ?

#### **La salle :**

Quelle superficie fait votre équipement ?

Question à poser si la structure dispose des équipements suivant :

Salle principale en m<sup>2</sup>

Superficie des loges, des coulisses et des autres locaux.

De quel type d'assise bénéficie la salle ? Si oui, combien et dans quel état ? (chaise, banc, fauteuil)

La structure dispose-t-elle de loge, d'une régie, dépôt, entrée, vestiaire ?

Peut-on occulter la salle (mise en noir de la salle) ?

#### **La scène (si présence il y a) :**

Quelle superficie fait la scène ?

De quel type est le sol de la scène (parquet, balatom, etc...) ?

Comment se compose le nez de scène ?

Quels sont les dimensions du plateau ?

Quels sont les hauteurs sous plafond ?

Par où peut-on accéder à la scène ? (côté, avant, arrière, dessous)

Y a-t-il des décors mis à disposition ? Si non, y a-t-il la place pour en mettre ?

#### **Matériel :**

Quels sont les capacités du boîtier électriques ?

Y a-t-il une poutre pouvant soutenir les installations électriques ?

Y a-t-il un vidéo projecteur à disposition ?

La scène est-elle équipée d'un rideau ?

Inventaire régie son et lumière.

## **L'accessibilité :**

L'équipement dispose-t-il d'un parking, si oui combien y a-t-il de place ?

L'équipement est-il signalé par des panneaux d'indications ?

L'établissement répond-t-il aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite) ?

- Sanitaire
- Accessibilité pour les personnes en fauteuil.
- Auto guide pour les malvoyants.
- Signalétique adaptée au malentendant.

## **L'usage :**

A quel titre est utilisé cet équipement actuellement, quel est sa vocation ?

) Proposez-vous une location pour votre équipement? Si oui, quels sont vos différents tarifs?

) Quels types de manifestations proposez-vous ? Quelles associations, ou public utilisent cet équipement ?

) Savez-vous d'où viennent les utilisateurs de l'équipement.

Selon-vous cet équipement est-il sous-utilisé ? Convenablement utilisé ? Fortement utilisé ? ou contraire la demande n'est pas satisfaite ?

Selon-vous la structure répond-t-elle à sa fonction première ? Oui, non ? pourquoi ?

Avez-vous des employés sur la structure ? Si oui combien ? Si non, pensez-vous qu'il serait judicieux d'en embaucher un ?

Existe-il un règlement intérieur ?

## **Les événements culturels.**

Quels sont les principaux événements culturels qui se déroulent sur votre commune ?

*Se reporter à la fiche événement et remplir une fiche par événement majeurs.*

## **Questions :**

Quel est le nom de l'événement ?

Quels sont les acteurs/organismes de l'événement ?

Peut-on contacter ces organisateurs (mail et/ou téléphone)

Où et quand se déroule cet événement ? Et pendant combien de temps ?

A quelle fréquence cet événement se renouvelle-t-il ?

Est-ce un événement gratuit ou payant ?

Y a-t-il des partenaires et/ou des bénévoles (si chiffre, combien?) pour le déroulement de cet événement ?

Quel est le thème de cet événement ?

Qui fréquente cet événement ?

Quelles sont les sources de financements de ce projet ? (autofinancement, subvention)

Quels sont les moyens déployés pour le bon déroulement de cet événement ?

Quelles démarches de communications ont été mises en place ?

## **Gestion et organisation des équipements des saisons culturelles et événements.**

### **Questions :**

Comment sont organisés et gérés les événements ?

Qui prend les décisions concernant le programme culturel ?

Quels sont vos partenaires pour l'élaboration des actions culturelles ?

Quelles sont les sources de financement des actions culturelles ?

### **Evolution et avenir.**

Depuis les années 2000, avez-vous vu un changement de la population ?

Quel type de population est venu s'installer ?

Quels sont les changements de la demande culturelle ?

Comment l'offre culturelle s'est adaptée à ce changement général ?

Quels sont les points forts, les atouts de la communes sur le plan culturel ?

Selon vous, quels sont les points à développer au niveau de la pratique culturelle et de l'offre ?

Pour finir, quelles sont les personnes que nous pourrions rencontrer pour affiner vos réponses ?

Avez-vous des projets à venir sur le plan culturel ?

Autres information :

## Annexe 2 : Fiche équipements

Fiche équipement : .....

### Généralité :

Salle de type .....  
Et de ..... Catégorie. Selon règlement ERP.

Communes :

Régions :

Services : .....

Distance de la grande ville : .....

Distance de l'autoroute : .....

Image de la salle

### Adresses/contacts

Nom de la salle : .....

Adresse de la salle : .....

Tel de la salle: .....

Propriétaire : .....

Adresse du local : .....

Adresse du propriétaire : .....

Tel : .....

Courriel mail : .....

Site internet : ..... <http://www.mairie-aigrefeuille.fr/>.....

Effectif	Personnel
.... Places assise ... Places debout Effectif total sécurité incendie ? Effectif variable selon aménagement de la salle ?	Technique : ..... Administratif : ..... Autres : .....

Période(s) d'usage : entourer les mois d'utilisation.

J / F / M / A / M / J / Jt / A / S / O / N / D

Période de disponibilité : entourer les mois de disponibilité.

## La salle :

### Sol libérable parquet carrelage.

#### Dimensions de la salle

Longueur	
Largeur	
Hauteur	
Superficie total	
Superficie salle principale	

Type d'assise	Nombre	Etat
Chaise		
Banc		
Fauteuil		

#### Autres locaux (renseignement de la superficie si possible)

Loges : .....

Régie : .....

Dépôt : .....

Entrée : .....

Buvette : .....

Cuisine : .....

Vestiaire : .....

Possibilité de faire le noir dans la salle (occultation) :

## La scène :

### Description

Superficie de la scène : .....

Sol : .....

Nez de scène : .....

### Dimensions

Plateau : .....

Hauteur utile (sous plafond ou perches) : .....

### Accès à la scène :

Devant	
Dernière	
Sur le côté	
Autres	

### Accès décor(s) (mapping) :

## L'équipement :

Capacité Electrique (Ampère, Puissance)	P	A
Support éclairage.		
Ecran de projection		
Rideaux.		
Régie lumière avec matériels		
Régie Son avec matériels		

# L'accessibilité :

## Extérieur

Nombre de places réservées sur le parking : .....

Cheminement signalé (du parking à l'entrée) : .....

## Intérieur

Nombre de sanitaires adaptés aux PMR : .....

Présence d'un élévateur de personnes à mobilité réduite : .....

Lieux accessibles : Accueil / Billetterie - Sanitaires – Salle ?



Plan du lieu en relief	
Système de guidage	
Lieux accessibles	
Système d'alarme lumineuse	
Lieux accessibles	



Signalétique adapté	
---------------------	--

## L'usage :

### Type d'évènement :

Festival	
Concert	
Prestation théâtrale	
Autres :	

Cout de location de la salle :

.....  
.....

Cout de location des équipements :

.....

Acteurs utilisant la

salle : .....

.....

.....

.....

Avis sur l'usage de l'équipement :

Sous utilisé  Convenablement utilisé  Fortement sollicité  On ne peut pas répondre à la demande

Règlement intérieur :

Oui  Non

Selon-vous la structure répond-t-elle à sa fonction première ? Oui, non ?

Si non, pourquoi ?

## Annexe 3 : Fiche événements

# Fiche événements

Nom : .....

Acteur de l'évènement : .....

Tel : ..... Mail : .....

Commune : ..... Code Postal : .....

Adresse : .....

Date : ..... Durée : .....

Fréquence de l'évènement (répétition) : .....

Gratuit

Payant

Partenaires potentiel :

.....  
 .....  
 .....

Bénévole : Non   (combien : .....) )

Thèmes :  
 venu

Public : visé

Musique	
Théâtrale	
Environnementale	
Science	
Sportif	
Santé	
Art	
Gastronomie	
Social	

Sources  
 de

Jeunes		
Adolescente		
Adultes		
Personnes âgées		
Familial		

financement : .....

.....  
 .....  
 .....

Sécurité mise en

place : .....

.....

Type de communication : .....

# Ressources mobilisées pour la réalisation du diagnostic

## Bibliographie

Olivier DONNAT, *étude sur les pratiques culturelles 1973-2008 Les dynamiques générationnelles et pesanteurs sociales, 2008*

Ministère de la culture et de la communication, *Pratiques culturelles 2008, 2009*

Pour n°208, *Services en milieu rural, nouvelles attentes, nouvelles réponses* Janvier 2011

Ministère de la culture et de la communication Départements des études de la prospective et des statistiques, *Statistiques de la culture et de la communication, Chiffres Clés, 2016*

Madame S. GUINAND, *diaporama présentation de la CCS, septembre 2016*

Claude MERCIER et Giovanni SIMONA, *Le néo-ruralisme : Nouvelles approches pour un phénomène nouveau, Revue de géographie alpine, tome 71, n°3, 1983*

## Sitographie

INSEE Données locales CCS, <https://www.insee.fr>, *évolution démographique 1968/2013*

INSEE Données locales CCS, <https://www.insee.fr>, *évolution démographique récente 2013*

Région PACA Rhône-Alpes et ministère de la culture, *Culture et Territoires ruraux*, mars 2012

Site de la Communauté de Communes des Sucs, <http://www.cc-des-sucs.fr/>

Googlemap, *itinéraire Saint-Etienne/Yssingeaux*  
<https://www.google.fr/maps/dir/Yssingeaux/Saint-Étienne>

Googlemap, *itinéraire Le Puy en Velay/Yssingeaux*  
<https://www.google.fr/maps/dir/Yssingeaux/Le+Puy-en-Velay>

Efficity, Consultants immobiliers, <http://www.efficacity.com/>

Apmac, recensement équipements culturel, <https://www.apmac.asso.fr>